



## **Cartographie des Etablissements Economiques**

**23/ 02/ 2023**

La cartographie des établissements économiques (CEE2023) est une opération d'envergure s'inscrit dans le cadre des opérations de recensements réalisées par le Haut-Commissariat au Plan. Après une première opération de recensement économique en 2001-2002 qui a constitué le premier ratissage exhaustif des établissements économiques au niveau du Royaume, le HCPentend réaliser en 2023/2024, en parallèle avec travaux cartographiques préparatoiresdu RGPH, une nouvelle opération du même genre.

Cette opération couvre tout le territoire national etconsiste à réaliser,en plus du ratissage exhaustif,la géolocalisation de tous les établissements économiquesnon agricoles des secteurs privé et public qui exercent dans un lieu fixe.

La mise en œuvre d'un tel projet permettra en effet de disposer d'une image actualisée de la répartition spatiale des entreprises et de leurs établissements aux niveaux national, régional et local. Elle permettra également une meilleure connaissance de la structure économique du tissu productif à travers la mise en évidence de nouvelles activités suite aux mutations qu'a connues le tissu économique marocain ces dernières années.

### **Objectifs :**

Cette opération s'assigne comme principaux objectifs :

1. dresser une image actualisée du tissu productif ;
2. mettre en place une base de données géo-référencées des entreprises et de leurs établissements ;
3. permettre des analyses spatiales des activités économiques et dégager la nouvellestructure et les caractéristiques des activités économiques et de leur répartition géographique au niveau le plus fin ;

4. établir un nouveau cadre d'échantillonnage pour les enquêtes statistiques économiques (entreprises et établissements) ;
5. établir une base de données géo-référencées des institutions sans but lucratif (ISBL) disposant d'un local;
6. mettre en place une base de données des souks hebdomadaires;
7. constituer une base de données des infrastructures communales.

### **Nouveautés de la CEE 2023 :**

1. mode de collecte basé sur une solution informatique intégrée (mobile et web) pour l'exécution de la CEE2023 à l'aide des tablettes connectées munies de GPS et de fonds d'images satellites ;
2. géolocalisation des locaux à usage professionnel.

### **Questionnaires**

Le questionnaire est conçu pour répondre aux objectifs de cette opération. Il s'agit d'un questionnaire unique modulable selon le type d'unités à recenser, le premier module est dédié à la collecte des données relatives aux établissements à but lucratif disposant d'un local, le deuxième est réservé aux établissements à but non lucratif disposant d'un local, le troisième aux souks hebdomadaires et le quatrième module est dédié à la collecte des données des locaux relevant du service public.

Les questions abordées dans le formulaire portent principalement sur :

- la localisation géographique ;
- l'Identification ;
- les principales caractéristiques (activité et emploi)